ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN
COMITE SYNDICAL DU 16 DECEMBRE 2019

L'an Deux Mille Dix-neuf, le 16 décembre.
Le Comité Syndical dûment convoqué au domaine de Bayssan à Béziers, sous la présidence de Monsieur Jean Noël BADENAS.
Nombre de membres du Bureau : 47 titulaires.
Date de la convocation : 3 décembre 2019

MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSE	MEMBRES	PRESENT OU REPRESENTE	EXCUSÉ
MR MESQUIDA	*		MR AURIOL		*
MME PONS	*		MR NOGUES	*	
MME REBOUL		*	MR GALONNIER		*
MR VIDAL		*	MR TRILLES	*	
MR FALIP	*		MR FARENC	*	
MME PASSIEUX	*		MR SOUQUE	*	
MME GARCIN SAUDO		*	MR TAUPIN	*	
MR GAUDY	*		MR ETIENNE	*	
MR MORGO		*	MR BARTHES		*
MR BARRAL	*		MR ROUVEIROL		*
MME FABRE DE ROUSSAC		*	MR SAUCEROTTE		*
MR FREY		*	MME CHAUDOIR	*	
MME NURIT		*	MR BADENAS	*	
MME MORERE		*	MR BOSC	*	
MME SOTO		*	MR SENAL		*
MR BOULDOIRE	*		MR SANCHEZ		*
MME PRADELLE	*		MR BARSSE		*
MME IMBERT		*	MR DALERY	*	
MR MARCOS	*		MR LAFAURIE		*
MR GELY	*		MR CASTAN	*	
MR ABELLA	*		MR SOULAGE	*	
MR GRANIER	*		MR LIGNON		*
MR ZENON	*		MME SONZOGNI		*
MR MARCHAND	*				

OBJET :	COMPTE RENDU

Début de séance : 14 heures

DELIBERATION N° 1 : VALIDATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 26 SEPTEMBRE 2019.

Le président soumet au Comité Syndical le compte rendu de la réunion du 26 septembre 2019.
Le comité syndical, à l'unanimité :

- Approuve le compte rendu

DELIBERATION N° 2 : REGIME INDEMNITAIRE 2020

Le comité syndical, à l'unanimité :

- Valide le régime indemnitaire 2020 proposé

DELIBERATION N° 3 : RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2020

En application des dispositions législatives en vigueur, le président présente le rapport d'orientation budgétaire pour 2020.
Globalement, le budget 2020 du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron s'équilibrerait en recette et en dépense à **1 300 000 € en fonctionnement et 2 900 000 € en investissement.**
Ce budget permettrait de poursuivre les missions d'assistance technique auprès des structures locales d'action et d'animation mais également de mettre en œuvre le schéma d'organisation GEMAPI sur le territoire Orb et Libron.

A. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
La section de fonctionnement permettrait de porter les actions suivantes :
1. ANIMATION INDUITE PAR LE SAGE ORB LIBRON ET LE SCHEMA D'ORGANISATION GEMAPI :

Au cours de l'année 2020, l'équipe technique et administrative accompagnera, soit en tant que conducteur d'opération (CO), d'assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) ou de maître d'ouvrage (MO), **plus de 70** opérations sur le territoire des vallées de l'Orb et du Libron. Ces opérations permettront l'animation des enjeux identifiés dans le SAGE Orb Libron, validé en juillet 2018 :

- ENJEU A : Restaurer et préserver l'équilibre quantitatif permettant un bon état de la ressource et la satisfaction des usages ;
- ENJEU B : Restaurer et préserver la qualité des eaux permettant un bon état des milieux aquatiques et la satisfaction des usages ;
- ENJEU C : Restaurer et préserver Les milieux aquatiques et les zones humides, en priorité via la restauration de la dynamique fluviale ;
- ENJEU D : Gestion du risque inondation ;
- ENJEU E : Milieu marin et risques liés au littoral ;
- ENJEU F : Adéquation entre gestion de l'eau et aménagement du territoire ;
- ENJEU G : Valorisation de l'eau sur le plan socio-économique

L'animation des missions induites par le SAGE Orb Libron seront assurées par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un agent administratif à 80%
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à 80%
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'une technicienne agro environnementale Libron
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource eau potable à mi-temps

La mise en œuvre du schéma d'organisation territoriale GEMAPI Orb Libron impliquera le renforcement de l'équipe par la mise à disposition de 2 agents par la Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée :

- Un responsable travaux à temps plein ;
- Un technicien travaux à temps plein.

2. Mise en œuvre des etudes et actions inscrites dans le contrat de riviere Orb Libron 2020-2022

En 2020, deux actions seraient engagées sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron. **Ces études ne seront engagées tout autant que les plans de financement prévisionnels seront respectés.**

Etude de definition espace de bon fonctionnement Orb et Libron : 120 000 € TTC. (Region : 10 000 €. Agence de l'Eau : 70 000 € - Autofinancement : 40 000 €)

Les bassins Orb - Libron d'une superficie de 1700 km², se situent dans la partie ouest du département de l'Hérault. L'Orb relie les hauts cantons adossés au Massif Central aux plages de la Méditerranée, en passant par Béziers, sur un parcours de 136 km. L'étroit bassin du Libron s'encastre dans le flanc est du bassin de l'Orb ; c'est un petit fleuve côtier, autrefois affluent de l'Orb, qui se rejette aujourd'hui en mer à 10 km de l'embouchure de l'Orb.

L'objet de l'étude est d'aboutir à la délimitation des espaces de bon fonctionnement (EBF) des principaux cours d'eau des bassins versants de l'Orb et du Libron.

Les EBF seront définis selon le guide technique du SDAGE Rhône-Méditerranée de décembre 2016 « Délimiter l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau ».

L'étude porte sur un linéaire de cours d'eau de **253 km** répartis de la façon suivante :

- l'**Orb** : de la limite aval de la commune de Romiguières à l'embouchure en mer (**124 km**) ;
- la **Mare** : de la confluence avec le ruisseau de Razigade sur la commune de Castanet le Haut à sa confluence avec l'Orb (**25.3 km**);
- le **Jaur** : du pont de St Mens (commune de St Pons de Thomières) sur le ruisseau de l'Hôpital à la confluence avec l'Orb (**30.4 km**) ;

- le **Vernazobre** : de la confluence avec le ruisseau des Jardins sur la commune de Babeau-Bouldoux à la confluence avec l'Orb **(14.3 km)** ;
- le **Taurou** : de la limite aval de la commune de la Liquière à la confluence avec l'Orb **(17.7 km)** ;
- le **Libron** : du franchissement de la RD 13 sur la commune de Faugères à l'embouchure en mer **(41.8 km)**.

Cette étude constituera un document technique de référence pour le SMVOL et ses partenaires et servira de base à l'élaboration ultérieure de scénarios et aux choix de périmètres, en concertation avec les différents acteurs du territoire.

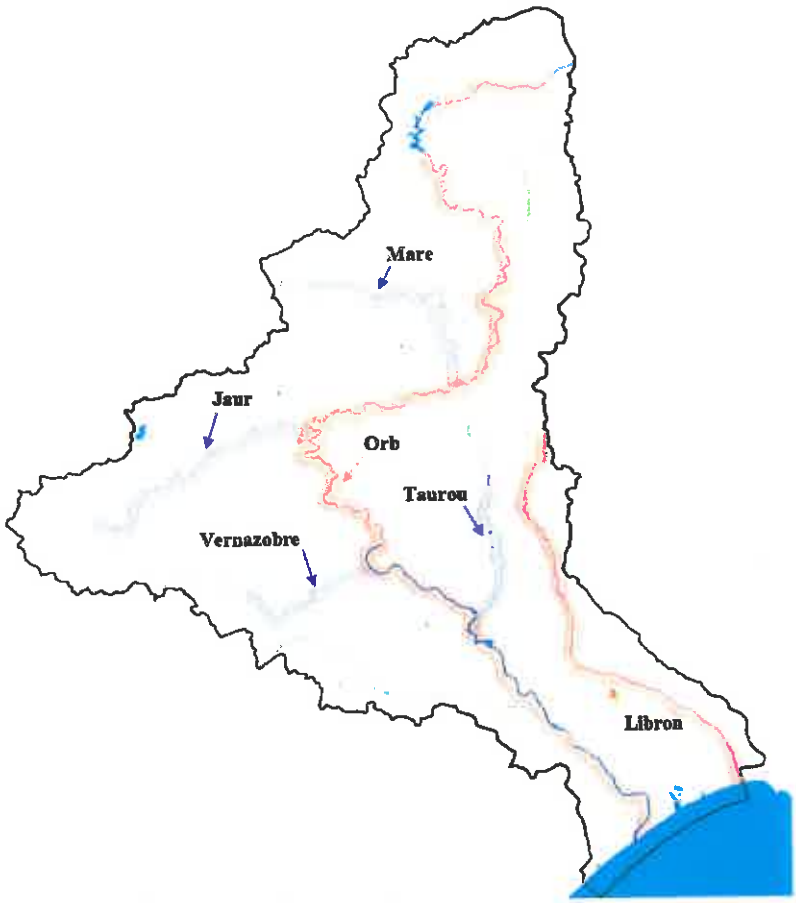

ELABORATION DU PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES SUR LES BASSINS VERSANTS DE L'ORB ET DU LIBRON : 120 000 € TTC (AGENCE DE L'EAU : 50 000 € - AUTOFINANCEMENT : 70 000 €)

Dans le cadre des travaux de gestion de la ripisylve menés de longue date sur le bassin versant, l'EPTB Orb Libron a acquis une bonne connaissance de la présence d'espèces exotiques et envahissantes. D'autres acteurs sur le territoire, comme le CPIE Haut Languedoc, se sont engagés pour améliorer la connaissance de ces espèces et diffuser au territoire l'information adaptée quant à leur gestion. La lutte contre ces espèces est coûteuse en temps et en moyens humains. Il convient donc d'optimiser les interventions là où l'on peut avoir des résultats pour des stades invasifs peu développés et savoir renoncer là où il est trop tard. L'EPTB se propose donc d'élaborer un plan d'actions stratégique de gestion des espèces exotiques envahissantes.

3. PORTER LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES BERGES DELEGUES PAR LES EPCI

L'EPTB Orb Libron sera maître d'ouvrage des travaux délégués au titre de l'item2 par les EPCI suivantes :

- Communauté de communes Sud Hérault
- Communauté de Communes des Avant Monts
- Communauté de Communes la Domitienne
- Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

4. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 1 230 000 €

- **Les dépenses de fonctionnement courant :** 673 000 €
  Ces frais correspondent aux salaires et charges du personnel du Syndicat Mixte et aux frais liés au fonctionnement de la structure (fournitures, assurances, carburants, téléphonie, ...). Ils correspondent aux frais de 2019, ajustés aux augmentations liées au déroulement des carrières, mais également augmentés des salaires des 2 agents mis à disposition par la CABM.
- **Le budget des études et recherches :** 240 000 €
  Ces crédits seront affectés à la réalisation des études détaillées dans le paragraphe précédent.
- **Le budget travaux d'entretien des berges délégués par les EPCI :** 317 000 €

5. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 1 230 000 €

- Les aides de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, pour les postes de chargé de mission SAGE à temps plein, d'agent administratif à 80%, de chargé de mission partenariat et programmation à 80%, de technicien de rivière à temps plein, de technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein, d'animateur agro-environnemental à temps plein, d'animateur agro environnemental Libron à temps plein et d'animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein, sont maintenues à hauteur de 50% ;
- Les EPCI prennent à leur charge les missions qu'elles nous confient dans les conventions bi –latérales ;
- Les études prévues seront subventionnées conformément aux plans de financement annoncés précédemment.
- Les EPCi financent les frais liés à l'item 1 (50 000 €), conformément à la clef de répartition statutaire ;
- La partie statutaire non aidée par les partenaires est répartie comme suit entre le Département de l'Hérault (40%) et les EPCI (60%).

La contribution des EPCI serait ainsi :

- **De 50 000 € pour le financement de l'item 1, conformément aux choix du schéma d'organisation GEMAPI. Cette enveloppe, identique à celle de 2019, n'évoluera pas pour les 10 années à venir**
- **De l'ordre de 212 000 € pour les missions hors item 1, soit une augmentation de 3% par rapport à 2019.**

B. LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement permettrait de porter les actions suivantes :

ACQUISITION DU MATERIEL DE BUREAU ET D'INFORMATIQUE
Il s'agit d'équiper le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron, si nécessaire, de mobilier et d'informatique
ACQUISITION DE MATERIEL DE JAUGEAGE
PROTECTION DE SERIGNAN VILLAGE. TRANCHE 3
L'EPTB Orb Libron portera en 2020, la tranche 3 de cette opération, conformément à la convention de délégation.

1. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT : 2 910 000 €

- **Acquisition du matériel utile au fonctionnement de la structure :** 6 000 €
- **Acquisition de matériel de jaugeage :** 24 000 €
- **Protection de Serignan Village. Tranche 3 :** 2 880 000 €

2. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT : 2 910 000 €

- Les amortissements : 14 000 €
- Les subventions allouées aux opérations d'investissement : 1 936 000 €
- L'autofinancement de l'opération protection de Serignan : 480 000 €
- Un emprunt de 480 000 €

Le comité syndical, à l'unanimité et après en avoir débattu :
- Approuve le rapport d'orientation budgétaire 2020

DELIBERATION N°4 : SORTIE DE L'ACTIF

Le comité syndical valide à l'unanimité, la sortie de l'actif suivante :

Désignation des biens	N°inventaire	Valeur brute		Amortissement	Valeur nette
Clio verte 649 AJT 34	41	12 338.50		12 338.50	0.00

DELIBERATION N°5 : POSTES SMVOL 2020. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'AGENCE DE L'EAU ET DE LA REGION OCCITANIE

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron regroupe à ce jour 89 membres (88 communes et le Département de l'Hérault) et couvre la quasi-totalité du bassin versant.

Les missions du SMVOL sont les suivantes :

- Coordonner : le SMVOL prépare, amende, réoriente les dossiers techniques afin qu'ils respectent les objectifs du Contrat de rivière
- Porter le SAGE Orb Libron : le SMVOL organise le travail de la CLE et des commissions thématiques du SAGE et anime ces différentes réunions.
- Animer et suivre les études générales réalisées à l'échelle des bassins versants de l'Orb et du Libron,
- Concerter : définition technique des projets après une consultation la plus large possible auprès du monde associatif et socio professionnel,
- Faciliter : le SMVOL rassemble les partenaires techniques et financiers, explique les projets, favorise et dynamise leur instruction administrative et financière,
- Former : le SMVOL organise régulièrement des journées d'information et de formation à destination des techniciens et équipes vertes en place sur le bassin versant,
- Sensibiliser : le SMVOL organise, en collaboration avec l'Education Nationale, des actions pédagogiques de sensibilisation aux problématiques liées à l'eau.

L'animation des missions du Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb et du Libron sera assurée par une équipe composée :

- D'un chargé de mission SAGE à temps plein
- D'un chargé de mission partenariat et programmation à 80%
- D'un technicien de rivière à temps plein
- D'un technicien de rivière- continuité piscicole et zones humides à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental à temps plein
- D'un animateur agro-environnemental Libron à temps plein
- D'un animateur de gestion concertée de la ressource à temps plein

Le document annexé au présent rapport détaille les missions assignées à chacun de ses postes ainsi que le coût global de cette équipe.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider le document décrivant les missions 2020 de l'équipe du Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron ;
- D'autoriser le Président à solliciter l'Agence de l'eau pour l'ensemble de ces postes, conformément au contrat de rivière Orb Libron.
- D'autoriser le président à solliciter la Région Occitanie en appui du poste de chargé de mission SAGE.

DELIBERATION N°6 : ETUDE DE DEFINITION ESPACE DE BON FONCTIONNEMENT ORB ET LIBRON : DEMANDE DE SUBVENTION

Les bassins Orb - Libron d'une superficie de 1700 km², se situent dans la partie ouest du département de l'Hérault. L'Orb relie les hauts cantons adossés au Massif Central aux plages de la Méditerranée, en passant par Béziers, sur un parcours de 136 km. L'étroit bassin du Libron s'encastre dans le flanc est du bassin de l'Orb ; c'est un petit fleuve côtier, autrefois affluent de l'Orb, qui se rejette aujourd'hui en mer à 10 km de l'embouchure de l'Orb.

L'objet de l'étude est d'aboutir à la délimitation des espaces de bon fonctionnement (EBF) des principaux cours d'eau des bassins versants de l'Orb et du Libron.

Les EBF seront définis selon le guide technique du SDAGE Rhône-Méditerranée de décembre 2016 « Délimiter l'Espace de Bon Fonctionnement des cours d'eau ».

L'étude porte sur un linéaire de cours d'eau de **253 km** répartis de la façon suivante :

- l'**Orb** : de la limite aval de la commune de Romiguières à l'embouchure en mer (**124 km**) ;
- la **Mare** : de la confluence avec le ruisseau de Razigade sur la commune de Castanet le Haut à sa confluence avec l'Orb (**25.3 km**);
- le **Jaur** : du pont de St Mens (commune de St Pons de Thomières) sur le ruisseau de l'Hôpital à la confluence avec l'Orb (**30.4 km**) ;
- le **Vernazobre** : de la confluence avec le ruisseau des Jardins sur la commune de Babeau-Bouldoux à la confluence avec l'Orb (**14.3 km**) ;
- le **Taurou** : de la limite aval de la commune de la Liquière à la confluence avec l'Orb (**17.7 km**) ;
- le **Libron** : du franchissement de la RD 13 sur la commune de Faugères à l'embouchure en mer (**41.8 km**).

Cette étude constituera un document technique de référence pour le SMVOL et ses partenaires et servira de base à l'élaboration ultérieure de scénarios et aux choix de périmètres, en concertation avec les différents acteurs du territoire.

Vous trouverez annexé au présent rapport le cahier des charges de cette étude.

Le montant de cette étude est estimé à 120 000 € TTC, subventionné, dans le cadre du contrat de rivière Orb Libron 2020-2022, à hauteur de 70% du montant total H.T par l'Agence de l'eau et 10% par la Région Occitanie.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider le cahier des charges de l'étude en objet ;
- D'autoriser le Président à solliciter l'Agence de l'eau et la Région Occitanie en appui de cette opération.

DELIBERATION N°7 : ELABORATION DU PLAN D'ACTIONS STRATEGIQUE DE GESTION DES ESPECES EXOTIQUES ET ENVAHISSANTES SUR LES BASSINS VERSANTS DE L'ORB ET DU LIBRON : DEMANDE DE SUBVENTION

Dans le cadre des travaux de gestion de la ripisylve menés de longue date sur le bassin versant, l'EPTB Orb Libron a acquis une bonne connaissance de la présence d'espèces exotiques et envahissantes. D'autres acteurs sur le territoire, comme le CPIE Haut Languedoc, se sont engagés pour améliorer la connaissance de ces espèces et diffuser au territoire l'information adaptée quant à leur gestion. La lutte contre ces espèces est coûteuse en temps et en moyens humains. Il convient donc d'optimiser les interventions là où l'on peut avoir des résultats pour des stades invasifs peu développés et savoir renoncer là où il est trop tard. L'EPTB se propose donc d'élaborer un plan d'actions stratégique de gestion des espèces exotiques envahissantes.

Cette démarche permet d'agir avec méthode et rigueur à la bonne échelle, dans le cadre d'interventions sur les populations d'espèces exotiques envahissantes, mais aussi lors de travaux d'entretien des ripisylves, de rétablissement de la continuité écologique ou de restauration de l'hydromorphologie. Le plan d'actions permet de cibler des objectifs réalistes (techniques, coûts – efficacité, suivi – évaluation) et comporte :

- un diagnostic global des espèces exotiques envahissantes des listes de référence au sein de l'aire définie (sous bassin, périmètre d'intervention pertinent)
- des inventaires réalisés par grands types de milieux (aquatiques, humides) qui mobilisent des méthodes de diagnostic adaptées et spécifiques des espèces animales et végétales recherchées
- une caractérisation du stade invasif des populations cibles, leur cartographie, la compréhension des vecteurs de dissémination, la définition et la hiérarchisation d'objectifs de gestion réalistes
- une définition de la stratégie d'intervention (où, pourquoi ?)
- les méthodes d'intervention, le suivi des chantiers dans le temps et une évaluation des objectifs de gestion
- une organisation de la veille et la mobilisation des réseaux de gestionnaires (EPTB, CEN, fédération des pêcheurs et des chasseurs...) et d'observateurs (CBN...)
- un suivi de la programmation et de la réalisation des actions (tableau de bord)
- des actions de communication et de sensibilisation du public, des scolaires...
- un bilan annuel.

Le montant de cette étude est estimé à 120 000 € TTC, subventionné, dans le cadre du contrat de rivière Orb Libron 2020-2022, à hauteur de 50% du montant total H.T par l'Agence de l'eau.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider le cahier des charges de l'étude en objet ;
- D'autoriser le Président à solliciter l'Agence de l'eau en appui de cette opération.

DELIBERATION N°8 : PLAN DE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU. ACQUISITION DE MATERIEL DE JAUGEAGE : DEMANDE DE SUBVENTION

Le PGRE Orb a défini pour chaque usage des objectifs d'optimisation des prélèvements permettant de contribuer au retour à l'équilibre quantitatif sur les différentes ressources déficitaires du territoire. Réaliser un suivi des débits d'étiage dans les cours d'eau permet d'une part de vérifier la réalité des économies réalisées au travers de leur impact sur la ressource superficielle mais aussi, lors des situations de crise, d'aider les acteurs à mettre en place un fonctionnement adapté pour concilier au mieux les usages avec la réalité des débits dans les cours d'eau.

L'EPTB Orb Libron suit ainsi les débits d'étiage des cours d'eau mais aussi les débits prélevés par les béals depuis 2010 pour alimenter l'observatoire de l'utilisation de la ressource Orb et informer la cellule sécheresse de l'évolution des débits estivaux.

L'EPTB Orb Libron dispose d'un courantomètre désormais ancien et souhaite en acquérir un second pour permettre de sécuriser les campagnes de mesures (une par mois sur les cours d'eau et sur les béals de juin à septembre.

Le montant estimatif de cette acquisition s'élève à 24 000 € TTC.
Cette opération est inscrite au contrat de rivière Orb Libron 2020-2022.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le président à solliciter l'Agence de l'eau et la Région Occitanie en appui de cette opération.

DELIBERATION N°9 : ENTRETIEN DE LA RIPISYLVE DU VERNAZOBRES, DE L'ORB, DU RHONNEL ET DE LEURS AFFLUENTS. AVENANT AU MARCHE AVEC ATP ENVIRONNEMENT

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider la proposition d'avenant au marché proposé par la commission d'appel d'offres ;
- D'autoriser le président à signer l'avenant au marché d'entretien de la ripisylve du Vernazobres, de l'Orb, du Rhonnel et de leurs affluents avec la société ATP Environnement.

DELIBERATION N°10 : CRUES DES 22 ET 23 OCTOBRE 2019 : RESTAURATION DE L'ORB,DU LIBRON ET DE LEURS AFFLUENTS SUR LE TERRITOIRE DES AVANT MONTS, DE LA DOMITIENNE ET DE LA CABEME. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU GUICHET UNIQUE MIS EN PLACE PAR LA PREFECTURE

Les fortes précipitations des 22 et 23 octobre 2019 ont provoqué d'importants dégâts sur l'Orb, le Libron et leurs affluents sur le territoire des communautés de communes des Avant Monts, de la Domitienne et de la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée.
La ripisylve a particulièrement été touchée et de nombreux embâcles se sont formés le long des cours d'eau. Les arbres entravés dans le lit mineur du cours d'eau ont favorisé les débordements et constituent désormais des dangers potentiels lors des prochaines crues. La ripisylve doit ainsi être restaurée.
Afin de remettre en état ces cours d'eau et continuer à prévenir les dégâts, les services de l'EPTB ont élaboré un programme de restauration cohérent.
Les communautés de communes des Avant Monts, de la Domitienne et la communauté d'agglomération Béziers Méditerranée ayant délégué l'item 2 à l'EPTB Orb Libron, c'est lui portera le projet.

L'EPTB Orb Libron a ainsi réalisé 2 dossiers :

- Programme de restauration des ripisylves du Libron et de ses affluents suite aux crues des 22 et 23 octobre 2019 : montant estimatif : 571 460 € H.T.
- Programme de restauration des ripisylves de l'Orb et de ses affluents suie aux crues des 22 et 23 octobre 2019 : montant estimatif : 278 140 € H.T

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- De valider les programmes de restauration de la ripisylve des programmes suivants :
  - Programme de restauration des ripisylves du Libron et de ses affluents suite aux crues des 22 et 23 octobre 2019 : montant estimatif : 571 460 € H.T.
  - Programme de restauration des ripisylves de l'Orb et de ses affluents suie aux crues des 22 et 23 octobre 2019 : montant estimatif : 278 140 € H.T
- D'autoriser le président à solliciter l'Etat, la Région Occitanie, l'Agence de l'Eau et le Département dans le cadre du guichet unique mis en place par la préfecture.

DELIBERATION N°11 : REGLEMENT INTERIEUR DE LA COMMANDE PUBLIQUE : VALIDATION

La prise de compétence travaux par l'EPTB Orb Libron conduit à l'adaptation de notre règlement intérieur de la commande publique.
Le président présente le règlement proposé, qui annule et remplace le règlement validé le 9 octobre 2009, par délibération n°2.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'adopter le règlement intérieur de la commande publique.

DELIBERATION N°12 : COMMISSION D'APPEL D'OFFRES. MODIFICATION

Certains membres de l'EPTB Orb Libron ayant modifié leurs représentants, il convient de mettre à jour la commission d'appel d'offres qui avait été mise en place le 10 octobre 2017.

Le comité syndical, à l'unanimité, valide la commission d'appel d'offres suivante :

Titulaires	Suppléants
Mr BADENAS, Président	Mme PONS
Mr FARRENC	Mr GALONNIER
Mr SANCHEZ	Mr CARALP
Mr SENAL	Mr SOULAGE
Mr CASTAN	Mr TAUPIN

DELIBERATION N°13 : VALIDATION DE L'ACCORD CADRE CABEME-AGENCE DE L'EAU RMC POUR LA PERIODE 2020-2024

Depuis sa création en 2002, l'Agglomération est accompagnée par l'Agence de l'Eau dans le cadre de ses compétences Eau et Assainissement.
Un accord cadre a notamment été établi sur la période 2011-2015 qui a permis au travers de 4 conventions d'applications :

- 43 000 000 € d'actions programmées
- 6 800 000 € de subventions votées
- 5 200 000 € de subventions versées

De nombreuses opérations ont aussi été accompagnées hors contrat.

L'Agglomération souhaite poursuivre ce partenariat en établissant un nouvel accord-cadre sur la période 2020-2024.
L'intérêt d'un accord cadre qui décline le schéma directeur d'assainissement et d'eau potable de l'agglomération (dont la mise à jour est en cours) est d'avoir une vision cohérente et programmée des futures actions à mettre en place pour répondre aux objectifs du SDAGE, et du PDM associé.

Afin d'être en cohérence avec l'ensemble du territoire, le volet financier sera décliné dans le contrat de rivière Orb/Libron et le contrat de la nappe Astienne. Pour ces contrats, une première phase 2020-2022 est en cours d'établissement. Une deuxième phase 2023-2024 sera vraisemblablement établie. De même pour le bassin Hérault, un contrat 2022-2024 est à l'étude.

Compte tenu des modalités d'exercice de la compétence GEMAPI (transferts et délégations aux EPTB) et de la prégnance

de la dimension bassin versant sur ces actions, cet accord cadre ne traite pas des actions relevant de cette compétence. Elles sont contractualisées dans les contrats de rivière.

Le président présente le projet d'accord Cadre CABEME-Agence de l'Eau.
Les actions proposées sur le territoire Orb Libron participant pleinement aux objectifs du SAGE Orb Libron et n'engageant pas financièrement notre structure,

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'autoriser le président à signer l'accord cadre en objet.

DELIBERATION N°14 : CONCOURS RECEVEUR ET ATTRIBUTIONS D'INDEMNITES

Le Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron sollicite chaque année le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et la confection des documents budgétaires au cours des exercices comptables.
Pour cela, le syndicat lui octroie une indemnité de conseil, calculée selon les bases définies à l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983, par application du tarif calculé à partir de la moyenne annuelle des dépenses budgétaires des sections de fonctionnement et d'investissement, à l'exception des opérations d'ordre, afférentes aux trois dernières années.
Une nouvelle délibération doit être prise, après le renouvellement de l'assemblée délibérante et lors du changement de comptable.
Monsieur Joël Hingray ayant succédé à Mr Bertrand Faure, il convient donc à nouveau de nous prononcer sur l'attribution de l'indemnité de conseil au trésorier payeur.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'attribuer à Monsieur Joël Hingray une indemnité annuelle et de la reconduire tacitement d'année en en année.

DELIBERATION N°15 : ENGAGEMENT D'UN PAPI D'INTENTION

Depuis plus de 20 ans, l'action de l'EPTB Orb Libron s'est fortement appuyée sur les outils de programmation financière que sont les contrats de rivière et les plans d'aménagement et de prévention des inondations (PAPI). Ainsi, d'importants crédits ont pu être mobilisés sur notre territoire grâce à 3 contrats de rivière et 2 PAPI successifs. Les derniers en date se sont terminés le 31 décembre 2016.

Avant de proposer de nouvelles contractualisations, le comité syndical de l'EPTB avait souhaité réaliser un bilan du dernier contrat de rivière, dont le PAPI constituait le volet inondation. Cette démarche de bilan terminée fin 2018 a conduit la CLE du SAGE Orb Libron et l'EPTB à valider l'engagement du territoire dans une démarche de Contrat de Rivière (qui sera validé fin décembre 2019 par l'ensemble des partenaires) ainsi que dans un nouveau PAPI.

Le cadre d'élaboration des PAPI ayant évolué avec la parution d'un cahier des charges PAPI 3, le territoire doit désormais s'engager dans une démarche de PAPI d'intention, étape préalable incontournable avant la formalisation d'un PAPI complet.
Ce PAPI d'intention d'une durée prévisionnelle de trois ans (élaboration + mise en œuvre) permet de mobiliser des crédits de l'Etat et des partenaires du PAPI pour réaliser les investigations nécessaires à la définition du programme d'actions conforme aux exigences du PAPI 3 et notamment :
- de mener des opérations liées à la gestion de crise, à la réduction de la vulnérabilité, à l'information préventive et à l'amélioration de la connaissance (ouvrages GEMAPI)
- de compléter les éléments de connaissance générale ou bien d'opérations déjà engagées pour assurer leur cohérence avec le niveau d'exigence du cahier des charges PAPI 3
- de définir des stratégies et des programmes de travaux à mener sur les thématiques émergeantes de la gestion des inondations : problématiques du ruissellement et du littoral.

Le comité syndical, à l'unanimité, décide :

- D'accepter l'engagement d'un nouveau PAPI sur le territoire Orb Libron, en débutant par un PAPI d'intention.

DELIBERATION N°16 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS
Le comité syndical, à l'unanimité, valide la modification du tableau des effectifs comme suit :

Poste	Création/suppression	Date d'effet
Adjoint administratif territorial de 2eme classe	Suppression	1er janvier 2020
Adjoint administratif principal de 1ere classe	Création	1er janvier 2020

DELIBERATION N°17 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DECISION MODIFICATIVE N°2 AU BUDGET 2019

Le comité syndical, à l'unanimité, valide la décision modificative n°2 au budget 2020 annexé à la présente délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Le président indique que l'Agence de l'Eau, le Département et la Région Occitanie valideront définitivement le contrat de rivière 2020-2022 au cours du mois de décembre. Une signature protocolaire.

Pierre Enjalbert présente l'état d'avancement et la méthode de travail mise au point par l'EPTB Orb Libron relativement au suivi des ouvrages de protection contre les inondations intéressant la sécurité publique du territoire Orb Libron (Cf présentation jointe au présent compte rendu)

Béziers, le 16 décembre 2019

Le Président
du Syndicat Mixte Des Vallées de l'ORB et du LIBRON

Jean Noel BADENAS

Prenons soin de notre territoire !

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

Orb & Libron

• Comité syndical – 16 Décembre 2019

Mise en œuvre de la compétence GEMAPI

Suivi des ouvrages de Protection

Partenaires financiers des opérations

Compétence GEMAPI

Suivi des ouvrages de protection

1. QUELLE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE ORB ET LIBRON
2. LES OUVRAGES PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE RELEVANT DE L'ITEM 5
3. LES MISSIONS RÉALISÉES PAR L' EPTB POUR LES EPCI DU BASSIN VERSANT
4. LE SUIVI DES OUVRAGES ET LES OUTILS DÉVELOPPÉS À CES FINS

Compétence GEMAPI

QUELLE ORGANISATION SUR LE TERRITOIRE ORB LIBRON ?

ITEM DE LA COMPETENCE GEMAPI		Modalités d'Exercice
1	Aménagement cohérent de bassin versant	Transféré à l'EPTB
2	Entretien des berges	AMO ou délégation d'un PPA
5	Protection contre les inondations	Suivi OP délégué par trois EPCI
8	Zones humides	EPCI

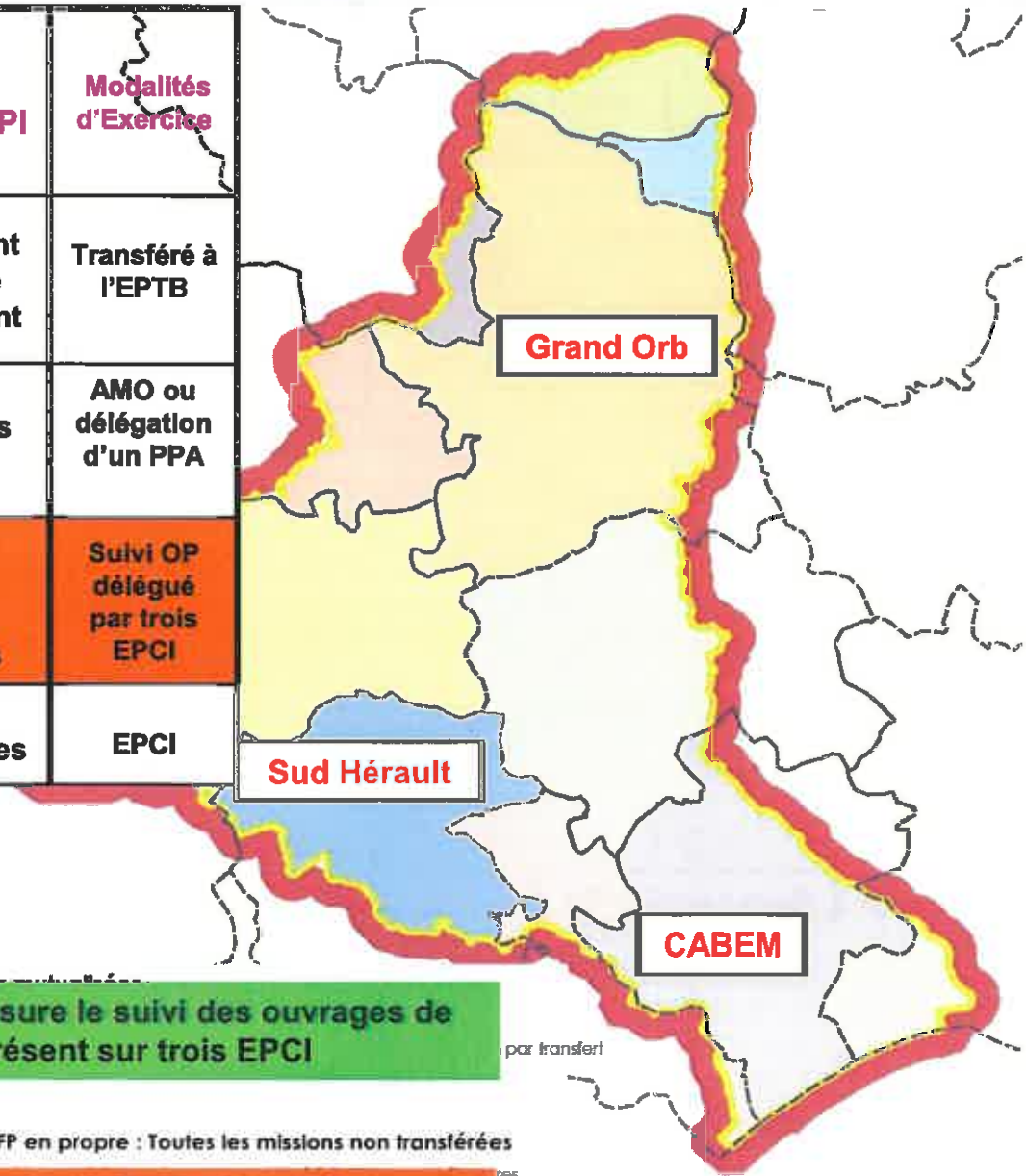

L'EPTB Orb Libron assure le suivi des ouvrages de protection présent sur trois EPCI

par transfert

EPCI à FP en propre : Toutes les missions non transférées

Les EPCI délèguent à l'EPTB Orb Libron au travers de convention de coopération la compétence

Compétence GEMAPI

LES OUVRAGES DE PROTECTION PRÉSENTS SUR LE TERRITOIRE ORB LIBRON

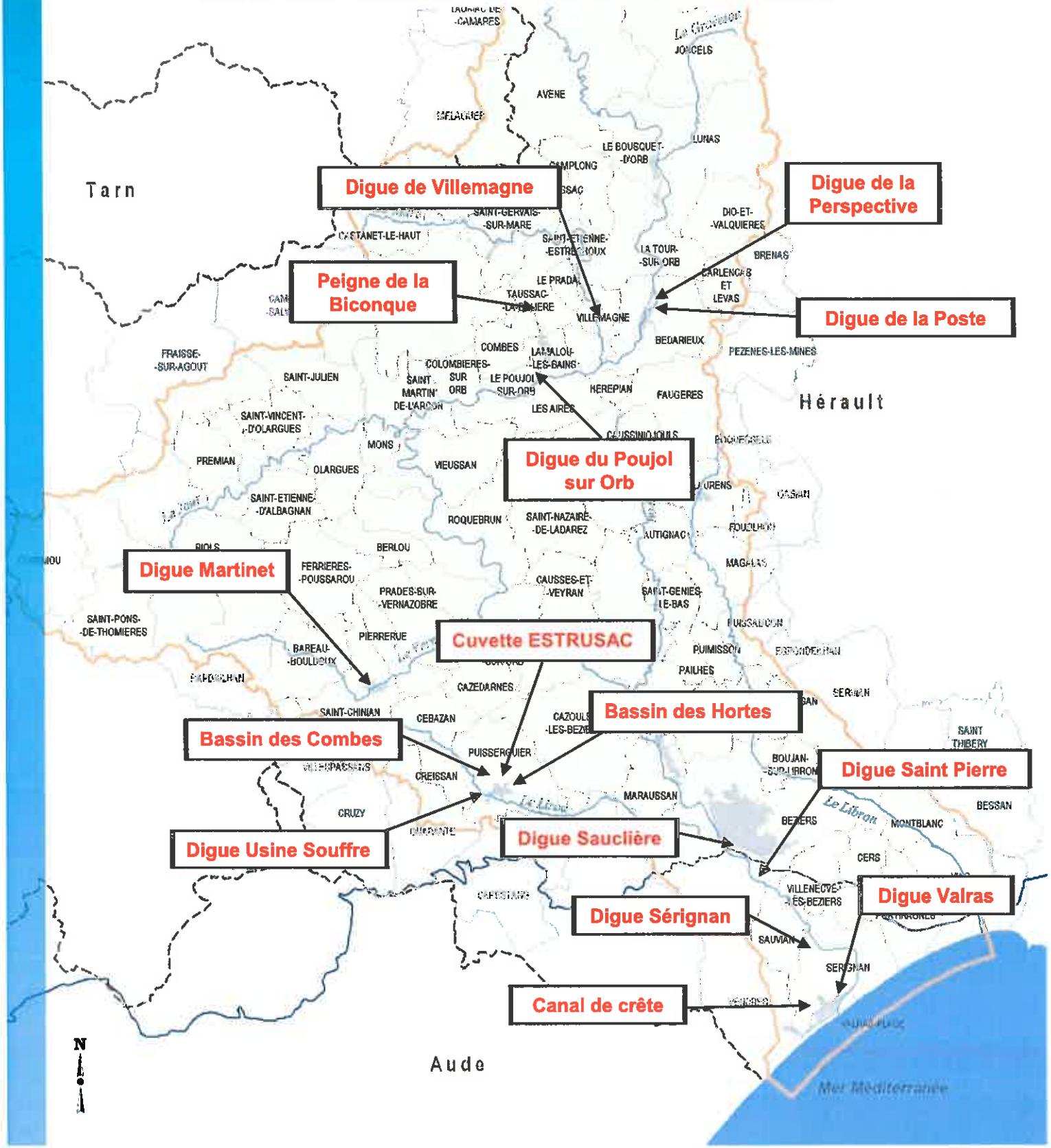

LES MISSIONS ASSURÉES PAR L'EPTB POUR LES EPCI AU TITRE DU 5

Missions réalisées

Suivi règlementaire des ouvrages classés :

- Régularisations des SE
- Actualisation consignes écrites
- Actualisation EDD
- VTA,
- Rapport de sureté
- Etc,,,

Définition et suivi d'un programme d'entretien des ouvrages retenus au titre de GEMAPI par les EPCI.

Inspection annuelle avant la période de risque.

Visite exceptionnelle post-crue,
Définition et suivi des travaux d'urgence,

LES OUTILS DÉVELOPPÉS PAR L'EPTB POUR LE SUIVI DES OUVRAGES

Fiches de données
Fiche de visite
Fiche de constat de désordre
Fiche de correction de désordre
Fiche de Visite Post Crue

FICHE VISITE DES OUVRAGES DE PROTECTION

VT2019 G012 01

Type de visite : Visite périodique **Réalisée par :** **Benjamin GONZALEZ**
Pierre ENJALBERT **Date : 20/09/2019**

Code ouvrage : **G012**

Nom de l'ouvrage : **DIGUE DE VILLEMAGNE**

Classement : **nc**

COMMUNE : Villemagne **GESTIONNAIRE :** Communauté de Communes Grand Orb

Dernière visite le *Type de visite :*

LINEAIRE INSPECTÉ :

X/Y Départ (L93) : X : 709 680 Y : 6 279 690

X/Y Fin (L93) : X : 709 890 Y : 6 280 300

Distance : 673 mètres

Relevé de visite – identification des désordres

ID	TYPE DE DESORDRE	X/Y (L93)	COMMENTAIRES
00	☐ *NÉANT*		
01	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☒ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : 709 780 Y : 6 279 890	*Végétation ligneuse poussant en pied du mur digue.*
02	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☒ AUTRE :	X : 709 790 Y : 6 279 940	*Défaut d'inspection. Végétation dense en pied de mur rendant impossible son contrôle visuel.*
03	☒ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : 709 880 Y : 6 280 190	*Léger affaissement sur le talus aval du remblai routier.*
04	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☒ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : 709 880 Y : 6 280 190	*Ouvrage hydraulique traversant, sans visibilité d'un dispositif d'étanchéité à son débouché (clapet).*
05	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
06	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
07	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	

© Benjamin GONZALEZ – EPTB Orb & Libron

08	☐ DIGUE (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
09	☐ DIGUE (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
10	☐ DIGUE (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
11	☐ DIGUE (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	
12	☐ DIGUE (étanchéité, érosion, évolution profil, végétation...) ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	

Suite désordres, fiches annexes :

<u>Remarques générales de la visite :</u>

Pas de désordres notables.

Traiter la végétation ligneuse poussant dans les maçonneries et en pied de mur sur la partie amont, afin de rendre accessible et visible ce secteur.

Vérifier la présence d'un ouvrage de sécurisation (clapet / vanne) sur l'ouvrage traversant sous remblais routier après avoir localisé son exutoire.

PHOTOS ILLUSTRATIONS VISITE

Mur digue

Remblai routier faisant écran aux débordements (amont Villemagne)

Document établi par l'EPTB Orb & Libron, pour information et suite à donner, au propriétaire/gestionnaire de l'ouvrage

© Benjamin GONZALEZ – EPTB Orb & Libron

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

CONSTAT DES ORDRE — CO2019_0014_01-03

OUVRAGE :	DIGUE DE LA PERSPECTIVE
X (L93) :	712 814
Y (L93) :	6 279 936
LINEAIRE :	120 mètres
GRAVITE :	☐ 1 / ☒ 2 / ☐ 3

(1 : usure ou usage normal / 2 : surveiller/intervention à prévoir / 3 : à corriger)

Type et description de l'anomalie rencontré :

☒ **DIGUE/BASSIN :**

- ☐ Non visible / non accessible
- ☐ Etanchéité (circulation d'eau visible)
- ☐ Affaissement
- ☐ Erosion interne / renard hydraulique
- ☐ Erosion externe / glissement, ravines
- ☐ Traces de fouisseurs
- ☐ Végétation (non adaptée, invasive)
- ☐ Dépôt de déchets / remblais
- ☐ Protection talus (enrochements, géogrille...)
- ☐ Grillage anti-fouisseur
- ☐ Ouvrage traversant
- ☐ Défaut d'entretien (à préciser)
- ☒ Autre :

Observations :

Dégradations éparses du parement amont de la digue.

Manques dans le parement, sur plusieurs zones.

☐ **MUR/GÉNIE CIVIL :**

- ☐ Non visible / non accessible
- ☐ Fissuration
- ☐ Affaissement
- ☐ Basculement
- ☐ Affouillement (circulation d'eau)
- ☐ Etanchéité
- ☐ Epaufrures
- ☐ Végétation dans structure
- ☐ Défaut d'entretien (à préciser)
- ☐ Autre :

Observations :

☐ **OUVRAGES ANNEXES :**

- ☐ Non visible / non accessible
- ☐ Manœuvrabilité (clapet, vanne, batardeau...)
- ☐ Etanchéité (clapet, vanne, batardeau...)
- ☐ Dégradations (clapet, vanne, batardeau...)
- ☐ Ouvrage de vidange
- ☐ Accessibilité (pistes et barrières)
- ☐ Défaut d'entretien (à préciser)
- ☐ Autre :

Observations :

Suites à donner :

- ☒ **Intervention PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE**
- ☐ **Intervention nécessitant un prestataire externe**
- ☐ **Surveillance PROPRIETAIRE/GESTIONNAIRE**
- ☐ **Autre**

Remarques :

Prévoir une reprise du parement amont de la digue. Nettoyage, rejointoiement et reconstruction des surfaces de parement manquantes.

© Benjamin GONZALEZ – EPTB Orb & Libron

Syndicat Mixte des Vallées de l'Orb et du Libron

L'AGGLO Bez_ers méditerranée

FICHE VISITE CORRECTION DE DEGATS

Episode 23 Oct 2019

Type de visite : Visite avant travaux **Réalisée par :** **Pierre ENJALBERT** **Date : 15/11/2019**

Code ouvrage :	Nom de l'ouvrage :		Classement :
BM02	**CANAL de CRETE**		**NC**
COMMUNE :	**BEZIERS**	**GESTIONNAIRE :**	**CA Béziers Méditerranée**
Dernière visite le	*19/06/2016*	*Type de visite*	*Visite périodique*

ENTRPRISES PRESENTES : *BUESA* RAZEL-BEC

Relevé de visite – identification des désordres

ID	TYPE DE DESORDRE	X/Y (L93)	*Travaux à réaliser*
00	☐ *NÉANT*		
01	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☒ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	*Dégagement des sept têtes d'ouvrages présentes sur le merlon de la RD 64. Remplacement de 4 clapets défectueux. Pose de sept arceaux de protection en acier galvanisé. Forfait*
02	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☒ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	*Fourniture et pose d'un élément de cadre supplémentaire sur l'ouvrage tulipe de fond. Agrafage de tous les éléments par structure boulonnée. Cadre entier / demi hauteur Forfait*
03	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☒ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	*Réparation des deux têtes d'ouvrages de l'ouvrage de franchissement routier du Karting par injection de béton et pose d'enrochements. Réalisation d'une cunette d'entonnement en béton pour guider les écoulements issus de la voirie. Forfait.*
04	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☒ AUTRE :	X : Y :	*Reconstruction de la piste d'entretien effondrée au niveau de la prise d'eau amont du Guitou : Création de redans et remise en œuvre de matériaux compactés. Le forfait.*
05	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☒ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☐ AUTRE :	X : Y :	*Réalisation d'un passage à gué en béton sur piste d'entretien et protection du talus du canal de crête contre le ruissellement. Le forfait.*
07	☐ DIGUE/BASSIN (étanchéité, érosion, évolution profil, ☐ GENIE CIVIL (étanchéité, basculement, fissuration...) ☐ OUVRAGES ANNEXES (fonctionnement vannes, clapets...) ☒ AUTRE :	X : Y :	*Reconstruction de la berge rive droite du Guitou Est sur 30 ml environ, emportée par la crue à l'aval du gué routier.*

Retours entreprises : en date du 25/11/2019

Elément de mission :	RAZEL-BEC	BUESA
1	7013 € HT	7200 € HT
2	7530 € HT	6300/6700 € HT
3	16107 € HT	6300 € HT
4	9880 € HT	11 000 € HT
5	8701 € HT	9660 € HT
7	3011 € HT	3400 € HT

Prix réalisation rampe secours SDIS Querelle :

Elément de mission :	RAZEL-BEC	BUESA
Rampe secours (6)	5993 € HT	5560€ HT